



COUPE DE MOSELLE MINIMES FEMINIENS PAR EQUIPES DE CLUB Animation Départementale

1. DEFINITION

La catégorie minime correspond à une période de **formation**

Il importe d'offrir une pratique sécurisée aux jeunes judokas, tout en valorisant un judo d'attaque et de projection permettant une progression technique à long terme.

Les compétitions de cette catégorie d'âge permettent, parmi d'autres critères, aux conseillers techniques de détecter les judokas qui pourront rejoindre les centres d'entraînement de la filière du haut niveau fédéral (dès leur première année cadet).

La coupe minime permet aux jeunes de s'exprimer dans un contexte éducatif. Animation, acquisition d'expériences, contrats et échanges priment sur le résultat sportif.

Dans la continuité du judo pratiqué par les benjamins, la position naturelle (shizen tai) et la saisie fondamentale à 2 mains (col et manche) sont des facteurs essentiels dans l'objectif de construire à moyen terme un judo de qualité, dynamique et complet.

La remise des récompenses doit être sobre et ne pas dévaloriser les perdants. Les combattants ayant un bon comportement sont à valoriser.

2. SEXE : Féminines

3. ANNEES DE NAISSANCE : 2004-2005

4. NATIONALITE : Française et étrangère

5. GRADES - LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL

- Ceinture orange minimum.

- 2 années de licence F.F.J.D.A. dont celle de l'année en cours.

- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison en cours est accordée).

- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

6. PARTICIPANTS

Deux équipes maximum par club sont autorisées à participer (les équipes sont composées de 3 combattants minimum). Il est autorisé 2 équipiers par catégorie de poids. Il est interdit de <<permuter>> les combattants de deux équipes d'un même club (ou association) lors de la manifestation.

NOTA : 4 clubs d'un même département peuvent <<s'associer>> et constituer une équipe portant le nom du club majoritairement représenté. Les combattants en complément devront fournir lors de la pesée une autorisation écrite de leur club d'appartenance.

7. CATEGORIE DE POIDS

- 44 kg ; -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; +57 kg.

8. ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A pour cette catégorie d'âge.

9. TEMPS DU COMBAT

3 minutes

10. FORMULE DE COMPETITION

Tableaux à double repêchage

Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids.

L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée à l'issue du tirage au sort de la Coupe.

自
他
共
栄



COUPE DE MOSELLE MINIMES MASCULINS PAR EQUIPES DE CLUB Animation Départemental

1. DEFINITION

La catégorie minime correspond à une période de **formation**

Il importe d'offrir une pratique sécurisée aux jeunes judokas, tout en valorisant un judo d'attaque et de projection permettant une progression technique à long terme.

Les compétitions de cette catégorie d'âge permettent, parmi d'autres critères, aux conseillers techniques de détecter les judokas qui pourront rejoindre les centres d'entraînement de la filière du haut niveau fédéral (dès leur première année cadet).

La coupe minime permet aux jeunes de s'exprimer dans un contexte éducatif. Animation, acquisition d'expériences, contrats et échanges priment sur le résultat sportif.

Dans la continuité du judo pratiqué par les benjamins, la position naturelle (shizen tai) et la saisie fondamentale à 2 mains (col et manche) sont des facteurs essentiels dans l'objectif de construire à moyen terme un judo de qualité, dynamique et complet.

La remise des récompenses doit être sobre et ne pas dévaloriser les perdants. Les combattants ayant un bon comportement sont à valoriser.

2. SEXE : Masculins

3. ANNEES DE NAISSANCE : 2004-2005

4. NATIONALITE : Française et étrangère

5. GRADES - LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL

- Ceinture orange minimum.

- 2 années de licence F.F.J.D.A. dont celle de l'année en cours.

- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison en cours est accordée).

- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

6. PARTICIPANTS

Deux équipes maximum par club sont autorisées à participer (les équipes sont composées de 3 combattants minimum). Il est autorisé 2 équipiers par catégorie de poids. Il est interdit de <<permuter>> les combattants de deux équipes d'un même club (ou association) lors de la manifestation.

NOTA : 4 clubs d'un même département peuvent <<s'associer>> et constituer une équipe portant le nom du club majoritairement représenté. Les combattants en complément devront fournir lors de la pesée une autorisation écrite de leur club d'appartenance.

7. CATEGORIE DE POIDS

- 42 kg ; -46 kg ; -50 kg ; -55 kg ; -60 kg ; + 60 kg.

8. ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A pour cette catégorie d'âge.

9. TEMPS DU COMBAT

3 minutes

10. FORMULE DE COMPETITION

Tableaux à double repêchage

Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids.

L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée à l'issue du tirage au sort de la Coupe.

自
他
共
栄